

Baronnies

en drôme provençale

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

26110 NYONS - www.cc-bdp.fr

PAGE 12 / 13

Le dossier

DÉCHETS MÉNAGERS

Simplifier les gestes du tri pour trier mieux

Alt: 1606m

La montagne d'Angèle

Alt: 1119m

Le plateau de Mévouillon

Alt: 777m

Le rocher du Caire

Alt: 763m

Le Saint-Julien

*



2021

PAGE 6 / 7

La vie de la Communauté

PAGE 8 / 11

Retour sur une année d'exception

PAGE 14 / 15

Les actualités de votre Communauté

PAGE 16 / 18

Episode 1 / Les Baronnies sous la semelle

Édito du Président



2021, une année sous le signe de l'espoir...

- L'année 2020 s'est achevée, année douloureuse et funeste pour notre société française, sous l'emprise sournoise de cette crise sanitaire mondiale de type pandémie due au coronavirus, Covid-19. Malgré les premières injections du vaccin tant espéré, la fenêtre de regard sur l'horizon de l'année 2021 semble brumeuse même si percent quelques lucioles...
 - Au travers de cette année 2020 chaotique, la démocratie a cependant, certes dans la douleur, résisté malgré tout ... Les élections municipales et intercommunales ont pu se dérouler dans un calendrier exceptionnel, et les différentes équipes ont pu officiellement se mettre en place et démarrer leur mandature.
 - Je tiens d'ailleurs à saluer et à remercier tous les élus, Maires, Conseillers municipaux, et Conseillers communautaires qui ont résisté et ont fait face à leurs obligations et leurs engagements avec dignité pour accompagner du mieux possible cette passation. Ainsi les nouvelles équipes ont pu tout de même assumer et démarrer leur nouveau mandat dans de moins mauvaises conditions, au service de leurs citoyens.
 - Bien évidemment, sur notre territoire des Baronnies en Drôme Provençale, il en a été de même et le 15 juillet 2020, les instances de gouvernance de votre communauté ont été élues et mises en place par l'ensemble des 97 nouveaux Conseillers communautaires, avec un renouvellement de plus de 55 % des Maires pour ce nouveau mandat 2020-2026. J'ai eu l'honneur et la lourde charge d'être élu, Président de votre Communauté, notre CCBDP pour cette nouvelle mandature, qui s'avère être sans aucun doute, la clé de voûte et l'enjeu crucial de l'existence et de la pérennité de votre intercommunalité dans les années à venir.
- Naturellement et douloureusement, la crise du Covid-19 est, et demeurera au cœur de nos préoccupations, de nos réflexions, et de nos actions, à court et moyen terme, au travers de l'exercice de nos compétences que nous ont confiées les communes de ce territoire. Mais face à une telle crise, nous nous devons, comme exigence absolue, de veiller aux valeurs simples de respect et d'humilité qui doivent être empreintes et garantes de justesse et de justice de nos actions insufflées avec raison.
 - Je salue l'esprit et le travail des membres de la Commission permanente et du Comité exécutif qui malgré leurs engagements personnels et municipaux s'investissent au quotidien dans le cadre de leur délégation au service de l'intérêt et des enjeux de votre intercommunalité dans un esprit généreux, solidaire et déterminé. Je leur adresse mon profond respect et mes chaleureux remerciements.
 - Que cette année permette à chacun de poursuivre une dynamique de sa délégation, en la pérennisant au cœur et au service du projet global et du respect des missions qui ont été confiées à la Communauté.
 - Je remercie l'ensemble du personnel qui œuvre pour votre Communauté, dans l'exercice des missions et compétences tracées. Pendant ces périodes difficiles et délicates, ils ont su s'organiser et veiller à remplir leur mission de service public, tout en respectant les exigences liées à la crise sanitaire. Sous l'autorité de leur Directeur Général des Services, ils ont respecté les contraintes, tout en s'adaptant dans leur fonctionnement et en préservant leur santé de façon individuelle et collective. Notre Communauté les accompagne de façon pragmatique, réaliste et efficace, veillant sans cesse à anticiper les impacts, tout en analysant et corrigeant au fur et à mesure l'adaptation aux événements et aux contraintes.

Édito du Président (suite)

► Nous avons pu tenir, malgré tout, l'ensemble des Conseils communautaires indispensables à la vie et à la gestion de votre intercommunalité. Un grand merci à tous, Maires et délégués, de respecter les consignes qui sont énoncées pour la tenue de ces diverses assemblées.

► Votre Communauté n'a pour seule vocation, que de répondre, traduire, bâtir des projets et exercer correctement et concrètement les exigences et les compétences dans un cadre administratif et technique défini, en s'efforçant avec vous de les optimiser et d'en tirer la meilleure quintessence... C'est là, le seul véritable enjeu, qui permet à notre bloc communal, malgré ses aspérités, ses particularités, ses habitudes bonnes ou mauvaises d'être performant, dynamique, complémentaire et solidaire.

► C'est le vœu ultime et raisonnable que je nous porte pour 2021 et les années qui suivent au cœur de ce mandat 2020-2026, clé de voûte de cet humble projet de Territoire des Baronnies en Drôme Provençale.

► Pour finir, je tiens à souligner d'un trait particulier et adresser mes sincères et profonds remerciements aux personnels qui ont assuré quelles que soient les étapes de cette crise sanitaire, la continuité des services ... Entre autres, l'ensemble du service gestion des déchets, ordures ménagères, chauffeurs, ripeurs, personnels des déchetteries, l'ensemble du personnel des crèches, centres de loisirs, service transport et portage de repas pour les personnes âgées.

► Enfin, je remercie Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux et Délégués communautaires de nos 67 communes, pour l'engagement, la vigilance, la détermination qu'ils déploient avec leurs équipes municipales, au service des habitants citoyens au cœur de cette terrible crise. Leur respect des mesures et du sens civique, leur prise d'initiative, leur enthousiasme empreint de sagesse et de solidarité permettent à tout un chacun de résister et d'espérer en toute humilité !!!

► Que 2021 embrasse les vœux de paix, de sagesse, de santé et de bonheur pour vous tous. La vaccination débute avec les personnes âgées et à risques et va petit à petit traverser notre société, nos territoires et les éclairer d'une lueur d'espoir un peu plus intense chaque jour.

Il nous faut rester vigilants, rigoureux, garder confiance en la vie, et faire collectivement preuve de résilience pour cette nouvelle année, au cœur de nos Baronnies en Drôme Provençale, de notre Drôme en région Auvergne Rhône-Alpes et de la France.

► Bien à vous respectueusement et Bonne Année...

THIERRY DAYRE
Président de la Communauté de communes
des Baronnies en Drôme Provençale

Campagne de vaccination contre le Covid-19

La campagne de vaccination contre le Covid-19 a débuté en France le 27 décembre 2020.

Dans les Baronnies Provençales, à l'heure où nous bouclons la rédaction de ce magazine intercommunal, les communes s'organisent avec les services de l'Etat et les acteurs professionnels de la santé afin d'organiser cette campagne au plus près des habitants du territoire. Les modalités de cette campagne nationale de vaccination évolueront en fonction des recommandations nationales.

A ce jour, le premier Centre de vaccination du territoire des Baronnies Provençales a ouvert à Nyons, dans une partie de la Nouvelle Maison de Pays, 128 Promenade de la Digue.

L'inscription préalable à la vaccination se fait obligatoirement par téléphone : 04 75 26 12 87, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Le mot des Vice-Présidents Territoriaux

En ce début d'année, les 3 Vice-Présidents Territoriaux de la CCBDP vous présentent leurs projets et leurs meilleurs vœux 2021.



Le mot de Michel GREGOIRE 1^{er} Vice-Président Territorial et Président délégué Conférence des Maires

► Je remercie le Président Thierry DAYRE de m'avoir confié l'animation de la Conférence des maires ... tous ensemble nous allons rassembler nos forces, nos compétences, notre volonté pour apporter pleinement notre contribution à la relance des Baronnies face à la grave crise sanitaire qui provoque une situation sociale et

économique lourde de conséquences ... restons solidaires et unis, la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale mobilise toute son énergie en ce sens.

Michel GREGOIRE,
1^{er} Vice-Président territorial,
Conseiller Régional,
Maire de la Roche-sur-le-Buis,



Le mot d'Alain NICOLAS 3^{ème} Vice-Président Territorial des Hautes Baronnies

► Déjà 4 ans que la CCBDP est née, période où chaque territoire découvre de plus en plus l'autre, où la complicité et la convivialité remplacent les interrogations, voir la méfiance. Nouvellement élu Vice-Président, je peux en témoigner et ainsi apprécier au plus près les valeurs défendues par l'ensemble des membres du Conseil communautaire.

Pour réussir, il faut se retrouver sur l'essentiel, se rassembler, porter un projet commun en dépassant d'éventuels et inutiles clivages politiques ou géographiques. La fusion de nos quatre anciennes structures doit sa réussite à ce mode de fonctionnement et nous ferons en sorte de le faire perdurer. Les intercommunalités sont des structures imparfaitement connues de nos concitoyens, la CCBDP n'échappe pas à cette règle. Améliorer nos modes de

communication, éclairer le plus grand nombre est de première importance.

Je souhaite que chaque commune, que chaque habitant puisse se reconnaître dans son action. Référent territorial de l'ancienne Communauté de communes des Hautes Baronnies, je m'attacherai particulièrement à tout mettre en œuvre pour que ce soit le cas sur les bassins de vie de SEDERON et MONTBRUN LES BAINS.

En espérant mener à terme les projets de la CCBDP, malgré les temps tourmentés que nous connaissons ; je vous souhaite une année de réussite partagée.

Alain NICOLAS,
3^{ème} Vice-Président Territorial des
Hautes Baronnies,
Maire de Vers-sur-Méouge



Le mot de Claude BAS 2^{ème} Vice-Président Territorial du Pays de Rémuzat

► Une nouvelle année commence avec la même crise sanitaire qu'il y a un an. Dans ce contexte, revenons à l'essentiel : La Liberté : c'est celle que nous continuons de poursuivre sur le chemin de la CCBDP.

L'Égalité : la loi est la même pour tous, les mêmes droits et les mêmes devoirs doivent s'appliquer à tous.

La Fraternité : cette notion est très palpable aujourd'hui, nous réunissons une grande famille, celle qui nourrit les amitiés pour ce beau territoire.

La Ruralité : cette terre qui nous a vu naître dont nous apprenons les paysages, les couleurs, les saveurs.

Continuons ensemble le travail déjà bien commencé. Certes, nous ne ferons pas tout mais l'essentiel est d'avancer.

Je vous souhaite à toutes et à tous une merveilleuse année pleine de santé, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Claude BAS,
2^{ème} Vice-Président Territorial
du Pays de Rémuzat,
Maire de Verclause

Une nouvelle mandature pour Thierry DAYRE, élu Président de la CCBDP

Le 15 juillet 2020 avait lieu à Saint Maurice-sur-Eygues les élections du nouveau Conseil communautaire 2020-2026 de la CCBDP.

► Les 97 élus municipaux des 67 communes du territoire de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale étaient réunis à « l'Espace Maintenu » pour élire les membres des instances de gouvernance de notre intercommunalité : le Président, les 15 Vice-Présidents et les 18 membres du Bureau.

Le Président de la CCBDP est entouré de 15 Vices-Président(e)s en charges des commissions thématiques. Ensembles, ils composent le Comité exécutif de la CCBDP

De gauche à droite ligne du bas : ►
Christelle RUYSSCHAERT, Claude BAS, Stéphane DECONINCK, Michel GREGOIRE, Thierry DAYRE, Alain NICOLAS, Nadia MACIPE, Sébastien BERNARD, Jean-Jacques MONPEYSSSEN

De gauche à droite ligne du haut :
Jean GARCIA, Eric RICHARD, Roland PEYRON, Pascale ROCHAS, Jean-Michel LAGET, Olivier SALIN, Christian CORNILLAC



Election du Bureau

Cette instance de consultation représentative du territoire est associée aux décisions importantes. Elle est composée des 16 membres du Comité exécutif plus 18 membres complémentaires issus du Conseil communautaire.

Voici la composition du nouveau Bureau 2020-2026 par ordre alphabétique :

- **Louis AICARDI**, Maire de Plaisians
- **Philippe CAHN**, Maire de Châteauneuf-de-Bordette
- **Pierre COMBES**, Maire de Nyons et Conseiller Départemental
- **José FERNANDEZ**, Maire de Bésignan
- **Alain FRACHINOUS**, Maire de Séderon
- **Didier GILLET**, Maire de Montbrun-les-Bains
- **Didier GIREN**, Maire de Roussieux
- **Yoann GRONCHI**, Maire de Cornillac
- **Marie-Christine LAURENT**, Adjointe Mairie de Nyons
- **Marie-Pierre MONIER**, Sénatrice de la Drôme, Mairie de Vinsobres
- **Jacques NIVON**, Maire de Villeperdrix
- **Gérard PEZ**, Maire de Vercoiran
- **Jean-Claude PICHON**, Maire de Venterol*
- **Nadège RANCON**, Maire de Sainte-Jalle
- **Didier ROUSSELLE**, Adjoint Mairie d Nyons
- **Serge ROUX**, Maire de Piegion
- **Odile TACUSSEL**, Maire de Mévouillon
- **Christian THIRIOT**, Maire de Beauvoisin

* l'élection d'un nouveau membre est en cours



Le Comité exécutif de la CCBDP 2020-2026

Présentation du Comité exécutif élu et des 12 commissions thématiques constituées.

Thierry DAYRE
Président de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale
1^{er} adjoint de la mairie de Nyons
Chargé des questions de «Thermalisme et bien être»

Michel GREGOIRE
1^{er} Vice-Président, membre de la Commission Permanente
Maire de La Roche-sur-le-Buis
Conseiller Régional
Président délégué Conférence des maires Relations avec les associations d'élus

Claude BAS
2^{ème} Vice-Président Territorial, membre de la Commission Permanente
VPT du Territoire du Pays de Rémuzat
Maire de Verclause
En charge du projet Natura 2000

Alain NICOLAS
3^{ème} Vice-Président Territorial, membre de la Commission Permanente
VPT du Territoire des Hautes Baronnies
Maire de Vers-sur-Méouge

Eric RICHARD
4^{ème} Vice-Président, membre de la Commission Permanente, VPT du Territoire du Val d'Eygues
Président de la Commission L :
- Enfance Jeunesse
- Prévention Spécialisée
- Contrat Local de Santé en binôme
Maire de Aubres

Sébastien BERNARD
5^{ème} Vice-Président, membre de la Commission Permanente, VPT du Territoire du Pays de Buis
Président de la Commission E :
- Développement touristique
- Drôme Provençale
- Équipement sportif d'intérêt communautaire
- Culture
- Associations
Maire de Buis-les-Baronnies

Jean-Jacques MONPEYSSSEN
6^{ème} Vice-Président Président de la Commission D :
- Economie
- Agriculture
- Artisanat
- Commerce
- ZAE
- Contrats et programmes de développement
Conseiller Municipal de la mairie de Nyons

Christelle RUYSSCHAERT
7^{ème} Vice-Présidente Présidente de la Commission A :
- SCOT
- PLUI
- PCAET
- Transition écologique
- Mobilité
Maire de Saint-Sauveur-Gourneret

Christian CORNILLAC
8^{ème} Vice-Président Président de la Commission G :
- Gestion et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Aire d'accueil des gens du voyage
Maire de Mirabel-aux-Baronnies

Roland PEYRON
9^{ème} Vice-Président Président de la Commission C :
- Activités et aménagements de Pleine Nature
- Mobilité douce
2^{ème} adjoint de la mairie de Montauban-sur-Ouvèze

Pascale ROCHAS
10^{ème} Vice-Présidente Présidente de la Commission K :
- Politique territoriale Petite Enfance / Social
- Pilotage et coordination Maisons France services
- Contrat Territorial Global
- Contrat Local de Santé en binôme
Conseillère Départementale
Conseillère municipale de la mairie de Buis-les-Baronnies

Jean GARCIA
11^{ème} Vice-Président Président de la Commission J :
- SPANC
- Assainissement
- Pluvial
- Eau
- Contrat ZRR Agence de l'eau
Maire de Saint-Maurice-sur-Eygues

Olivier SALIN
12^{ème} Vice-Président Président de la Commission I :
- Coordination et gestion GEMAPI
- IRRIGATION
Maire de Rémuzat

Jean-Michel LAGET
13^{ème} Vice-Président Président de la Commission B :
- Politique du logement et du cadre de vie
- PLH
- Architecture Conseil
- Archives
- ADS
Maire de Chaudeböhne

Stéphane DECONINCK
14^{ème} Vice-Président Président de la Commission H :
- Voirie
- ADN
Maire de Montaulieu

Nadia MACIPE
15^{ème} Vice-Présidente, Rapporteuse de la Commission Permanente
Présidente de la Commission F :
- Mutualisation
- Administration Générale
- RH et Formation
Présidente du CHSCT
Conseillère municipale de Nyons

Retour sur une année d'exception

Durant toute l'année 2020 et conformément aux mesures gouvernementales de gestion de la crise sanitaire liées à la pandémie du Covid-19, la CCBDP a su s'adapter rapidement pour assurer la continuité de ses services aux usagers. Voici quelques exemples des actions de la CCBDP en 2020.



ÉCONOMIE

Les mesures d'aides à l'économie soutenues par la CCBDP

En 2020, l'économie locale a fortement été impactée par la crise sanitaire Covid 19. La Communauté de communes des Baronnies a mis en place plusieurs mesures d'urgence pour accompagner les entreprises dans cette crise.

► La contribution au Fonds Région Unie Auvergne Rhône Alpes a permis d'accompagner les entreprises en attribuant deux aides :

Aide n°1 « Tourisme/Hôtellerie/Restauration » : subventions aux acteurs du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration, entreprises et associations : subvention maximum de 5 000 € - 60 entreprises soutenues pour un montant de subvention de 280 000 €.

Aide n°2 « Microentreprises & Associations » : avances remboursables au bénéfice des microentreprises, associations employeuses et coopératives : avance remboursable de 3 000 à 30 000 € - 5 entreprises soutenues à ce jour pour un montant de 73 000 €.

La CCBDP a adhéré à ces deux fonds à hauteur de 84 864 € aux cotés de la Région Auvergne Rhône Alpes, du Département de la Drôme et de la banque des territoires.

► Dégrèvement de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

en faveur des entreprises de taille petite ou moyenne des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, de la culture, du sport et de l'évènementiel qui ont été particulièrement affectés par le ralentissement de l'activité lié à l'épidémie de Covid-19 : réduction de cotisation foncière des entreprises (CFE) à hauteur des deux tiers de la cotisation établie au titre de 2020 (sur la part Communauté de communes). La sortie du confinement en mai et en juin 2020 a permis pour de nombreuses entreprises touristiques et commerciales de pouvoir réaliser une saison touristique satisfaisante même si la fréquentation touristique de l'été n'a pas permis de compenser les pertes du printemps.

Malgré ce contexte compliqué et en complément de ses missions classiques d'accompagnement, la CCBDP a initié ou poursuivi différentes opérations en faveur du tissu économique :

- Aides à l'investissement des commerçants et artisans des Baronnies en partenariat avec l'Etat et la Région Auvergne Rhône Alpes (12 entreprises aidées),
- Déploiement de la Signalisation d'Information Locale (SIL) sur le Pays de Rémuzat,
- Création d'un premier espace test en agriculture sur les communes des Pilles et Vinsobres avec l'accompagnement de deux premiers porteurs de projet (www.fraiche-desbaronnies.fr),
- Accompagnement des projets de création et de développement des entreprises.



◀ De gauche à droite : Martial BOTTON, Pierric BAYLE, les 2 nouveaux exploitants agricoles, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Vice-Président en charge de l'économie, l'agriculture, l'artisanat et le commerce, et Cécilia LAURENT, chargée du développement économique CCBDP



DÉCHETS

Continuité des services de collecte des déchets malgré le confinement

► La pandémie du Covid 19 n'a pas impacté la collecte des déchets ménagers qui s'est déroulée normalement pendant le confinement, alors que ce dernier a eu pour conséquence directe une augmentation importante des apports de déchets dans les conteneurs. Le personnel de collecte a reçu dès les premiers jours de confinement le matériel de protection nécessaire (masques, gants). Les collectes ont été adaptées afin que le personnel ne se croise pas et éviter ainsi les risques de contamination. Grâce à ces mesures, aucun agent n'a été infecté par le Covid 19.



Dans les déchèteries intercommunales du territoire

Suites aux mesures prises par le gouvernement, les déchèteries intercommunales ont été fermées aux usagers à partir du 19 mars 2020 mais elles sont restées ouvertes aux professionnels et aux mairies sur rendez-vous.

Elles ont pu ouvrir de nouveau aux particuliers, sur rendez-vous à partir du 23 avril 2020 puis sans rendez-vous à partir du 29 mai 2020. Ces ouvertures ont nécessité la mise en place de protocoles spécifiques. Afin de respecter les contraintes sanitaires liées à la distanciation, l'accès aux déchèteries fut strictement limité à 4 véhicules simultanément dans l'enceinte de chacune d'elles. Des gestes de précautions étaient recommandés : se rendre seul en déchèterie muni d'un masque ; observer scrupuleusement les mesures de distanciation et les gestes barrières ; se munir de son matériel de nettoyage (balai et pelle).

RESSOURCES HUMAINES

Comment le service RH s'adapte à la pandémie du Covid 19

► Depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19 au printemps dernier, la Communauté de communes s'est constamment adaptée pour accroître et renforcer les mesures visant à protéger les agents de la collectivité. Des kits de nettoyage ont ainsi été disposés dans divers points stratégiques où sont accueillis les agents (espaces communs, salles de réunions, photocopieurs). Des affiches rappelant les consignes et le respect des gestes barrières ont été réalisées par le service Communication. Des plexiglass ont également été installés en salle du Conseil communautaire et dans les bureaux non individuels. Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) de la CCBDP, acteur du dialogue social sur les thématiques de la santé et de la sécurité pour les agents, a été consulté aux mois de mai et septembre 2020 en présence du Centre de Gestion de la Drôme pour valider les protocoles de reprise d'activité de la collectivité. Une nouvelle séance fin janvier 2021 a permis de faire un nouveau point d'étape sur la situation au sein de la collectivité.

Covid - 19 - Protocole d'hygiène et de sécurité - validé - en séance du CHSCT le 28 mai 2020

PORT DU MASQUE

Le port du masque est **OBLIGATOIRE** dans les locaux de la CCBDP à compter du 1^{er} septembre 2020 :

- Il est demandé à chaque agent de porter un masque dans les locaux **lorsqu'il se trouve en contact avec un autre individu**.
- Sont concernés :
 - les locaux administratifs,
 - les locaux techniques,
 - les structures Jeunesse et Petite Enfance.
- Les **réunions** en présentiel doivent être **limitées au strict minimum**. Le cas échéant, le port du **masque sera obligatoire** y compris quand les mesures de distanciations physiques peuvent être respectées.
- Le port du masque n'est pas obligatoire dans les bureaux individuels **lorsque l'agent est seul**.

Vous pourrez vous fournir en masques auprès de l'accueil à Nyons ou auprès de Lionel AUMAGE T. 06 37 07 08 49

Pour la sécurité de tous, nous vous remercions de respecter les consignes.

Baronnies
villages provençaux
www.cc-bdp.fr

ENFANCE-JEUNESSE

Un beau moment de convivialité pour les actions de la Gargoulette

Les restitutions finales de la Saison 5 ont pu avoir lieu les 16 et 17 octobre 2020 à Montguers et Villeperdrix avec des protocoles sanitaires validés par la Sous-Préfecture.

► Une très grande satisfaction de l'ensemble des partenaires et du public a été observée, grâce à l'implication des services de la CCBDP, de la compagnie Komplex Kapharnaüm accueillie en résidence et aux nombreux acteurs locaux mobilisés pour l'occasion.

Initialement prévues sous la forme de 3 temps forts qui devaient se tenir au début du mois de juin, les restitutions du travail mené par Komplex Kapharnaüm ont été reportées au mois d'octobre 2020. Elles ont été organisées en partenariat avec le Collectif du Maki et la Mairie de Montguers d'une part et avec l'association Hecho Mano et la Mairie de Villeperdrix d'autre part. Environ 200 personnes ont été accueillies sur ces deux événements.

Ces temps forts ont été conçus avec les partenaires, comme des événements communs, dans l'objectif de « faire-ensemble » afin de favoriser la rencontre entre les habitants et l'équipe artistique, l'appropriation du projet par les habitants et les communes et de rendre possible la mise en œuvre d'événements d'une certaine ampleur. La coordination générale de ces deux projets a été assurée par la Communauté de communes et a permis de réaliser un travail de fond tant avec les Mairies



qu'avec les associations de bénévoles sur différents thèmes : respect de la réglementation en vigueur quant à l'organisation d'événements culturels et des protocoles sanitaires, élaboration d'une programmation commune, réflexion sur la communication et l'enjeu d'organiser des événements artistiques en dehors des bourgs centres du territoire... Chaque association a donc programmé un spectacle faisant intervenir des artistes du territoire, le comédien Xavier Tchili et la compagnie Kta, en complément des créations réalisées par Komplex Kapharnaüm avec les habitants : l'Exposition « Les Rudistes » et le spectacle éponyme. Les retours publics ont été extrêmement positifs et les équipes artistiques et organisatrices ravies d'avoir pu mener à bien ces projets malgré les difficultés liées au contexte sanitaire.



SOCIAL

Face à la crise sanitaire, une gestion adéquate

Les activités du Pôle Action Sociale, tout comme l'ensemble des services de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale ont été impactées par la gestion de la crise sanitaire. La mise en place des mesures gouvernementales à compter de mars 2020, a contraint une organisation inédite : mise en place des protocoles d'accueil ; plans d'actions ; plans de reprise d'activités à la fin du confinement.

► Dès avril 2020, la CCBDP achète des masques pour l'ensemble des services mais également pour l'ensemble des communes du territoire. Ces masques chirurgicaux et des masques grands publics en tissu répondent aux normes exigées. Une distribution a été organisée avec les communes de Buis-les-Baronnies, Nyons, Rémuzat et Séderon en direction des personnes en situation précaire. Une dotation supplémentaire de masques chirurgicaux a été déposée en mairie de Nyons, Buis les Baronnies, Rémuzat et Séderon à destination des CCAS.

PETITE ENFANCE



Un plan de continuité des services a été élaboré et validé par les services préfectoraux afin de répondre à un service public adapté avec pour priorité l'accueil des enfants de personnels soignants, dit « prioritaires ». Les agents de la CCBDP concernés se sont mobilisés et mutualisés afin

de garantir l'accueil du jeune enfant dans les multi-accueils intercommunaux du territoire.

La CCBDP a accompagné les multi-accueils « Les souris Vertes » à Buis-les-Baronnies ou encore « A Petit Pas » aux Pilles, la micro-crèche de Montbrun-les-Bains, la crèche de Rémuzat, le Relais Assistantes Maternelles et le Lieu d'accueil Enfant Parents en termes de communication afin d'informer la population des disponibilités et des conditions d'accueil.

ACTIONS SOCIALES sur le TERRITOIRE DES HAUTES BARONNIES

Service de transport de personnes

Le transport des élèves, ainsi que le transport de personnes sur le territoire des Hautes Baronnies ont été suspendus pendant toute la période du premier confinement (17 mars au 11 mai 2020 - mesures gouvernementales imposées).

Service de Portage de repas

Le service de portage de repas (service destiné à une catégorie de personnes dites vulnérables) a été maintenu avec les conditions sanitaires accrues. Une attention particulière a été apportée aux personnes isolées lors de la livraison de repas.

L'ensemble du personnel de ces services s'est mobilisé pendant le confinement afin de répondre à un service public renforcé et de qualité.

En cette fin d'année, les élus de la CCBDP ont procédé à une distribution de corbeilles de « produits locaux » aux personnes utilisant le service de portage de repas.



ENFANCE-JEUNESSE

La continuité de service pour les activités enfance et jeunesse intercommunales



► Depuis le mois de mai 2020, les activités en Centre de loisirs se sont organisées avec la mise en place d'un protocole sanitaire ajusté aux consignes sanitaires du moment. Ces consignes ont évolué tout au long de l'année et les équipes d'animation se sont à chaque fois adaptées afin d'offrir aux enfants et aux familles un service de qualité dans le plus strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Les effectifs d'enfants accueillis ont été impactés par le contexte bien particulier, parfois à la hausse, parfois à la baisse, suivant les périodes et les structures. Ainsi, sur l'été les effectifs ont été inférieurs à ceux de 2019 sur le

Centre de loisirs intercommunal basé à Nyons, alors qu'ils ont été en hausse sur les Hautes Baronnies et le Pays de Rémuzat. Sur les vacances d'automne, les effectifs ont été équivalents à 2019, voire légèrement supérieurs sur l'ensemble des structures.

Enfin, le nombre d'enfants accueillis sur les mercredis de la période scolaire est en augmentation de manière significative par rapport à l'année dernière.

► Côté jeunesse, de nombreuses adaptations ont été également nécessaires afin de répondre aux exigences sanitaires. Par exemple, plusieurs activités ont été annulées du fait de la publication du décret interdisant les rassemblements de plus de 6 personnes dans l'espace public.

Sur les Hautes Baronnies, les activités de « Section 2 Jeunes » ont repris dès la rentrée avec des sorties régulières les samedis en ½ journée. Toutefois l'effectif est limité à 5 jeunes par sortie.

Si le contexte de crise sanitaire a bien entendu fortement impacté l'organisation traditionnelle des structures d'accueil enfance et jeunesse, nous pouvons noter que l'ensemble des structures a réouvert dès qu'elles y étaient autorisées. Cela a permis de maintenir ces services essentiels pour les familles, comme pour les enfants et les jeunes du territoire.





CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Simplifier les gestes du tri

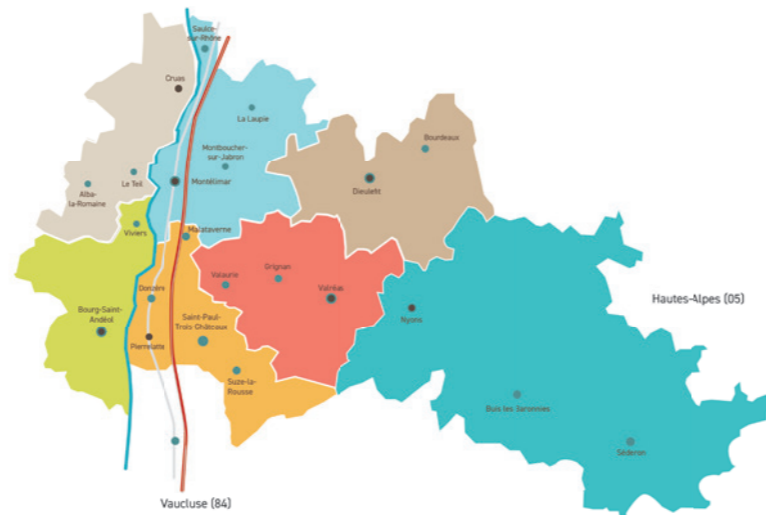
Extension des consignes de tri : une obligation réglementaire

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 oblige les Communautés de communes de France à faire évoluer le tri

sélectif et à collecter, selon les mêmes consignes, l'ensemble des emballages en plastiques d'ici 2022. Dans la continuité des multiples actions de tri sélectif menées depuis de nombreuses années sur son territoire, la CCBDP a souhaité anticiper la mise en conformité avec la réglementation en vigueur.

Les partenaires de la CCBDP

Le Syndicat des Portes de Provence est un syndicat mixte compétent en matière de traitement des déchets ménagers et assimilés. Il réunit 7 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du Sud Drôme-Ardèche et Nord Vaucluse.



Le Sypp : partenaire de la CCBDP

Le SYPP a été désigné par les EPCI membres comme le porteur de projet pour l'extension des consignes de tri et l'optimisation de la collecte afin de permettre une harmonisation et une mutualisation des moyens. La CCBDP et le SYPP sont partenaires de l'éco-organisme CITEO (fusion en 2017 d'Eco-Emballages et Ecofolio, Adelpho comme filiale) pour mettre en place progressivement sur le territoire des Baronnies Provençales l'harmonisation des schémas de collecte et l'extension des consignes de tri.

L'éco-organisme CITEO accompagne les collectivités

Grâce à l'implication de CITEO, il est désormais possible de trier et de recycler l'ensemble des emballages plastiques. L'objectif national est d'inciter tous les français de trier l'ensemble des plastiques d'ici 2022.

Un double objectif pour la CCBDP

- Rendre homogène la collecte sélective sur l'ensemble des 67 communes qui composent la CCBDP.
- Sensibiliser les habitants du territoire aux nouvelles consignes de tri afin d'améliorer les performances de collecte sélective.



Dans les Baronnies Provençales : une campagne progressive en lien avec les territoires

L'extension des consignes de tri a débuté en février 2020 sur le Pays de Rémuzat. Les agents techniques de la CCBDP ont installé 120 nouveaux conteneurs de tri sélectifs sur les points d'apport volontaires du territoire de Rémuzat. Chaque conteneur est équipé d'un adhésif explicatif pour guider l'utilisateur dans son geste de tri. Dans le même temps, la CCBDP a engagé une campagne d'information à destination des communes, des associations et des habitants sur le territoire de Rémuzat. Tous les usagers ont été informés des nouvelles consignes de tri grâce à l'envoi en boîte aux lettres d'un courrier d'information accompagné de guides de tri : les MEMO TRI.

Automne 2020 : la campagne d'information étendue aux Pays de Buis et des Hautes Baronnies

Depuis novembre 2020, les habitants du Pays de Buis et des Hautes Baronnies déposent les emballages en plastiques, en métal ainsi que l'ensemble des journaux, revues et magazines dans les bacs jaunes disposés aux points de regroupement de chaque commune où des conteneurs supplémentaires ont été installés. Le MEMO TRI, envoyé à tous les habitants par courrier, aide à comprendre et suivre au quotidien ces nouvelles consignes.

Besoin d'aide ? nos outils à votre disposition

Le MEMO TRI :

- Dans votre boîte aux lettres à partir de mars 2021
- A retirer l'accueil de la CCBDP, à Nyons et à Buis-les-Baronnies du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf vendredi après-midi)
- A retirer à l'accueil des mairies de chaque commune
- Téléchargeable sur notre site internet : www.cc-bdp.fr

Une application pour vous aider à trier : www.consignesdetri.fr



NOUVELLE SIGNALÉTIQUE SUR LES BACS DE TRI



Mars 2021 : l'extension des consignes de tri mise en place sur le Val d'Eygues

L'extension des consignes de tri à tous les plastiques facilite le geste de tri : il suffit de déposer l'ensemble de ses emballages en plastique dans le conteneur de tri jaune + les emballages et briques en carton + emballages en métal (y compris les petits métaux) ainsi que l'ensemble des papiers-journaux-revues-magazines et les cartonnettes dans les conteneurs jaunes de tri sélectif (en vrac, contenant vides mais pas lavés). Tout au long du mois de mars, les agents techniques de la CCBDP vont mettre en place ce nouvel adhésif sur les quelques 710 conteneurs jaunes répartis sur 20 communes du territoire du Val d'Eygues. Un courrier sera envoyé à tous les habitants du Val d'Eygues accompagné du MEMO TRI. Ainsi, l'harmonisation et l'extension des consignes de tri deviendront effectives sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale.



Passage de témoin au sein de l'Office de tourisme communautaire. Christian TEULADE succède à Jean-Jacques MONPEYSSEN



► Après plus de 16 années à la présidence de l'Office de tourisme, Jean-Jacques MONPEYSSEN a décidé de passer la main. Il aura été successivement Président de l'Office de tourisme de Nyons de 2004 à 2014, puis Président de l'Office de tourisme du Pays de Nyons de 2014 à 2017 et de l'Office de tourisme des Baronnies de 2017 à 2020. Il aura conduit avec succès deux fusions successives des Offices de tourisme :

- la 1ère en 2014, à l'échelle du Val d'Eygues avec le regroupement des Offices de tourisme de Nyons, Mirabel-aux-Baronnies, Vinsobres et Sahune,
- la seconde en 2017 avec la fusion des Offices du Pays de Nyons, de Buis-les-Baronnies, de Montbrun-les-Bains, de Séderon et de Rémuzat.

Il aura grandement participé à la professionnalisation de l'Office de tourisme et à la fédération des acteurs touristiques des Baronnies.

Le Bureau de l'Office de tourisme réuni le 03 novembre 2020 a élu Christian TEULADE comme nouveau Président de l'Office de tourisme communautaire.

Pour mémoire, Christian TEULADE a été pendant plus de 30 ans Directeur de la Coopérative du nyonsais «Vignolis ». Il est également très investi dans la promotion des huiles et olives de France et notamment celle de Nyons et des Baronnies. Il a été la cheville ouvrière du projet de la Maison des Huiles et Olives de France qui sera prochainement inaugurée à Nyons. Il est également Président de la fédération des villes françaises Oléicoles.



Le nouveau Bureau de l'Office de tourisme Communautaire

Président : Christian TEULADE
Vice-Présidents : Sébastien BERNARD, Eric BOLLARD, Philippe SOGUEL

Trésorier : Yves GUERIN
Trésorier Adjoint : Paul RENOUD-GRAPPIN
Secrétaire : Eric BAUFFE
Secrétaire adjoint : Amandine JOLY
Autres membres du Bureau : Cédric BELLE, Marc BOMPARD, Corinne BONNEFOY, Michael CHAILLOUX, Denis CONIL, Alain FRACHINOUS, Frédéric SANCHEZ

Contact : DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
Richard LAMY - T. 04 75 26 98 88 - r.lamy@cc-bdp.fr
Sébastien BERNARD, Vice-Président

Ressources Humaines

Ils ont rejoint la Communauté de communes

- **Marina VERCHIER** (au 1er janvier 2020) : elle assure les fonctions de chargée d'accueil au siège social de Nyons, en remplacement de Geneviève LAPORTE.
- **Manon ALAZARD** (au 03 février 2020) : auxiliaire de puériculture, elle intervient auprès des enfants de la crèche « Les Petits Lutins » à Nyons.
- **Elisa MARZO** (au 20 mai 2020) : elle réalise l'instruction des ADS pour les communes membres du service et s'occupe de la mutualisation, en remplacement d'Audrey PELLOUX.

- **Julie ZENATI** (au 07 septembre 2020) : animatrice, elle intervient auprès des enfants de la crèche « Côté Soleil » à Mirabel-aux-Baronnies.
- **Sylveur GAUSSERAND** (au 05 octobre 2020) : il occupe le poste de Responsable de la gestion budgétaire et financière, en remplacement de Séverine SAINTY.
- **Mathilde COTA** (au 1er novembre 2020) : en charge de la mobilité et de la transition énergétique, Mathilde est venue renforcer le service Aménagement du territoire de la collectivité.

Au service Gestion des Déchets :

- **Jean-Christophe MOURIER** (au 26 novembre 2018) : il occupe les fonctions de rippeur.
- **Coralie GARCIA** (au 1er juillet 2019) : elle occupe les fonctions de gardienne de déchèterie intercommunale.
- **Tanguy BOUCHET** (au 1er juillet 2020) : il occupe les fonctions de chauffeur / rippeur.
- **Stéphane ANDRE** (au 6 novembre 2020) : il occupe les fonctions de chauffeur / rippeur.



Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : un outil de la transition écologique

Depuis le 24 février 2020, l'étude du PCAET des Baronnies en Drôme Provençale a démarré par une 1ère phase Diagnostic, en cours de finalisation suite à un Comité Technique. Malheureusement, le lancement de cette étude a subi des retards dus au contexte sanitaire actuel.

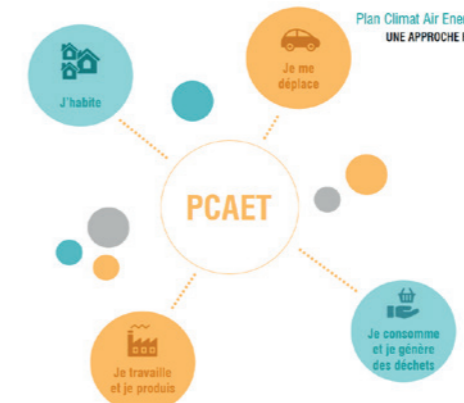
► Depuis septembre, le bureau d'étude VIZEA, le service Aménagement de la Communauté de communes et Christelle RUYSSCHAERT, Vice-Présidente de la CCBDP, ont remis sur les rails ce dossier, très attendu par les habitants des Baronnies car véritable outil de la transition écologique.

Pourquoi un PCAET, Plan Climat Air Energie territorial :

- Pour atténuer le changement climatique (diminuer les GES, gaz à effet de serre),
- Pour préparer l'adaptation au changement climatique,
- Pour développer les énergies renouvelables et de récupération,
- Et préserver la qualité de l'air.

Au-delà du cadre réglementaire, c'est une opportunité de :

- Diminuer la facture énergétique,
- Développer la croissance verte (attractivité, emplois),
- D'améliorer le cadre de vie (offre et conditions de déplacements, risques naturels, qualité de l'air, végétaliser la ville ...)



Malgré ce contexte sanitaire qui limite les rencontres et impose une distanciation physique, la CCBDP accompagnée de son bureau d'étude prévoit d'organiser des ateliers sous de nouvelles formes pour favoriser tout de même la participation des acteurs locaux dans la réalisation de cette étude. Une concertation aura donc lieu afin que chacun puisse apporter sa voix dans des ateliers de co-construction. Des informations seront donc divulguées dès que cette phase de concertation sera engagée.

Une nouvelle vie pour :

- **Audrey PELLOUX** (au 1er février 2020) : elle a pris ses fonctions d'institutrice des ADS au sein de la ville de Martigues (13).
- **Séverine SAINTY** (au 1er janvier 2021) : elle occupe désormais le poste de Responsable Administratif et Ressources Humaines pour le compte du nouveau Syndicat Mixte de l'Eygues-Aigues (SMEA), situé dans la Zone des Laurons à Nyons.

Des retraites bien méritées :

- **Geneviève LAPORTE** (31 décembre 2019) : chargée d'accueil à la CCBDP, poste qu'elle occupait avant la fusion pour le compte de la CC du Val d'Eygues depuis 2012.
- **Guy DEBEAUD** (31 décembre 2020) : chauffeur rippeur et agent de la CC du Val d'Eygues depuis 2007.
- **Jean-Noël BERARD** (31 décembre 2020) : gardien de déchèterie sur Nyons, auparavant à la CC du Pays de Rémuzat depuis 2012.



Mobisol26 : un projet de covoiturage solidaire qui se développe sur notre territoire

► **MobiSol 26** est un projet expérimental à l'initiative du Département, Mobicoop et du cabinet MIC, suite à leur candidature au programme **PEnd-Aura+** de la Région.

3 territoires de la Drôme ont été sélectionnés, dont les Baronnies, avec pour objectif d'y développer le **Transport Solidaire**. Ces expérimentations s'adressent aux structures (collectivités, associations) travaillant avec des bénéficiaires en situation de fragilité.

L'objectif du projet est de monter un réseau de bénévoles conducteurs permettant aux bénéficiaires d'être accompagnés dans leurs démarches d'insertion mais également dans leurs démarches du quotidien (rdv médical, services administratifs...)

Le Carrefour des Habitants sera le partenaire mobilité du secteur Nyonsais. La Communauté de communes des Baronnies Provençales apporte son soutien à **MobiSol 26**.

Contact : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Mathilde COTA
Chargée de mission mobilité et transition énergétique
T. 04 75 26 97 78 - m.cota@cc-bdp.fr
Christelle RUYSSCHAERT- Vice-Présidente.

Les Baronnies...

épisode 1 sous la semelle

Roland PEYRON, Vice-Président en charge des Activités et Aménagement de Pleine Nature de la CCBDP, vous propose une série en 4 épisodes pour partir découvrir ou redécouvrir les Baronnies au travers de 4 sentiers de randonnée pédestre. Les 4 territoires de la CCBDP sont : les Hautes-Baronnies, le Pays de Rémuzat, le Pays de Buis et le Val d'Eygues. Le premier épisode est dédié au territoire des Hautes Baronnies dont le Vice-Président Territorial est Alain NICOLAS, Maire de Vers-sur-Méouge.

Quand résonne le mot « Baronnies », les images qui viennent à l'esprit correspondent souvent à un territoire minéral, avec une végétation rase brûlée par le soleil. Mais c'est oublier que les Baronnies s'étendent loin au sud-est, sur le territoire des Hautes Baronnies, là où les températures y sont plus fraîches. **Au cœur de ces reliefs, un sommet phare émerge tel un géant qui veille sur la vallée : la montagne de Chamouse (1532m).**

Aux sources de l'Ouvèze

La commune de Montauban-sur-l'Ouvèze constituée de 5 hameaux (Ruissas, Somécure, Bagnols, La Combe et Bons) offre de nombreuses possibilités de randonnées pour atteindre ce sommet unique en son genre. La vaste prairie herbeuse sommitale, source de l'Ouvèze, se dessine le long d'une ligne de crête en arc de cercle formée par le pli d'une couche géologique de forme concave nommée « synclinal ». **La vue y est panoramique : la vallée de l'Ouvèze à l'ouest, le fort de Mévouillon et le Ventoux au sud, les glaciers des écrins et le Dévoluy en toile de**

fond à l'est, et le Rosanais au nord. Les paysages s'étirent, entrelacés par une multitude de crêtes et de vallées qui caractérisent si bien les Baronnies en Drôme Provençale.

Du sommet, vous observerez avec quiétude, ce territoire où vivent à l'année environ 1300 habitants qui vaquent à leurs tâches quotidiennes autour **des centre-bourgs que sont Montbrun-les-Bains**

et Séderon. Nombre d'entreprises spécialisées dans la valorisation des plantes aromatiques et médicinales ont créé leurs activités dans les Hautes-Baronnies dotées d'une zone d'activité économique. L'agriculture a une place forte dans l'économie locale et le travail de l'homme a dessiné des mosaïques dans les paysages. Selon la saison, vous verrez peut-être au loin s'élever les fumées des alambics diffusant des odeurs de lavande et autres plantes aromatiques.

Chamouse : un sommet pastoral

Si la prairie que vous foulez est unique, c'est parce que dans la 1ère moitié du XX^e siècle, la lavande fine y était récoltée, et on semait des céréales en y faisant paître bœufs et moutons. Aujourd'hui, une riche activité pastorale maintient l'espace ouvert. **Constituant une estive communale importante, 4 éleveurs travaillent ensemble et font paître plus de 700 moutons de juin à septembre.** Le secteur est une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologie Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et sera prochainement classé Espace Naturel Sensible du Département.

Chamouse est aussi une terre d'histoire qui a vu naître dans ses flans, les puissantes familles des barons de Mévouillon et de Montauban. Elles ont offert aux Baronnies un nom, une stature, une autonomie et un destin prospère du XI^e au XIII^e siècle sur un territoire s'étirant bien au-delà de la région des Baronnies Provençales que nous connaissons aujourd'hui. Du sommet de cette montagne, vous serez au centre de cette contrée et vous pourrez plonger votre regard dans ces vallées dont l'histoire a bâti bon nombre de tours, châteaux et murailles dans nos villages de Nyons à Gap.

La Cabanon Laugier, l'incontournable

Vous découvrirez aussi le fameux « Cabanon Laugier », situé sur ses pentes douces, qui a été construit au début du XX^e siècle par Siméon Rolland de Ruissas pour venir contempler les étoiles avec sa lunette. Devenu par la suite propriété d'Auguste Laugier et de Marcel Bernard, enfants de Ruissas, le cabanon devient communal en 1961. C'est alors en 2004, eu égard de l'état d'abandon de la construction, qu'Annie Bernard, épouse de Marcel, crée l'association « **Les amis du Cabanon Laugier** » et restaure la petite bâtisse avec une équipe de bénévoles soutenue par des subventions publiques. L'ancien abri de berger devenu Cabanon Laugier est inauguré le 21 mai 2005.

Un havre de biodiversité

Mais Chamouse n'en finit pas de surprendre. **Les naturalistes apprécieront ses pelouses fleuries par la Fritillaire du Dauphiné, le survol de l'Aigle Royal, la présence du Bec-croisé des sapins ou encore l'observation discrète d'une libellule menacée : le Cordulégastre bidenté.**





Et c'est en basculant au nord-est, vers la Tussie que l'émerveillement continue. L'une des plus belles hêtraies (forêt de hêtre) du territoire s'étend sur les pentes Nord Est de Chamouse, plus raides et plus fraîches, sur la commune d'Izon-la-Bruisse. Au cœur de l'été, vous apprécierez l'ombrage du feuillage d'un vert éclatant, et le caractère envoûtant des troncs rectilignes qui s'élèvent à près de 20 m de haut ! **Les plus chanceux apercevront peut-être la fameuse orchidée, le Sabot-de-Vénus, espèce protégée et interdite à la cueillette.**

Vous l'aurez compris, Chamouse est un sommet chargé d'histoire, d'une nature façonnée par le travail d'hommes et de femmes, qui se découvre dans le silence

assourdissant des grands espaces, et qui mérite attention et respect.

Une terre de sports de nature

D'un coup d'œil vers le ciel, à la base des cumulus, vous verrez peut-être passer à 3000 m d'altitude les parapentes ayant décollé depuis l'observatoire astronomique de la montagne de Bergies pour une balade aérienne de 200 km en direction de l'Italie ou des Alpes du nord. Le secteur des Hautes-Baronnies est un haut lieu pour la pratique du deltaplane, du parapente et des sports de pleine nature en général. Randonnée à Ballon, VTT dans les pentes de Barret, Cyclo au col de Perty ou St Jean, esca-

lade à Mévouillon sur le fort ou le site de Pelleret, accrobranche à Reilhanette, canyoning dans le Malancon, ou simple balade familiale à cheval ou en vélo à assistance électrique.

Vous pourrez obtenir plus d'éléments dans les bureaux locaux de l'Office de Tourisme communautaire de Séderon et Montbrun-les-bains.

Depuis ce magnifique sommet, vous ne verrez pas toute l'étendue de ce territoire mais au moment de redescendre dans les vallées, partez à la découverte de ce secteur surprenant, à la rencontre de ses habitants. **Des sources de l'Ouvèze au château d'Aulan, en passant par la chapelle Saint Côme ou les thermes d'un des plus beaux villages de France (Montbrun-les-Bains), partez fouler avec vos semelles les Hautes Baronnies sur lesquelles veille Chamouse avec majesté.**

Plus d'infos sur les randos :
[Randoguide pédestre des Hautes-Baronnies en vente dans les bureaux de l'Office de Tourisme communautaire.](#)

Texte : F. Guerbette (Randouvèze) - R. Paya et V. Perlberg (CCBDP)

CONTACT : DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
 Vincent PERLBARG
 T. 04 75 26 97 73 – v.perlberg@cc-bdp.fr
 Robin PAYA – Chargé de mission Activités de Pleine Nature
 T. 07 72 32 55 31 – r.paya@cc-bdp.fr
 Roland PEYRON – Vice-Président

Vous ne recevez pas le magazine intercommunal ?

- Vous pouvez :
- Vous rendre dans votre mairie ou à la Communauté de communes
 - Le lire dans les publications du site www.cc-bdp.fr
 - Contacter le service communication à l'adresse ci-dessous par téléphone ou par mail

Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale
 Service communication
 Les Laurons – 170 Rue Ferdinand Fert – CS 30005 – 26111 Nyons cedex
 T. 04 75 26 90 78
contact@cc-bdp.fr



Baronnies Drôme Provençale Magazine - N°7 / Février 2021

Directeurs de la publication :
 Thierry DAYRE, Michel GREGOIRE, Claude BAS, Alain NICOLAS
 Rédaction : Service Communication CCBDP
 Mise en page : AF COMMUNICATION
 Conception graphique : Fuzz design
 Régie publicitaire / Édition : AF COMMUNICATION
 Crédit photographique : CCBDP / F. Guerbette – Visuel COUV Vœux 2021 - Service Communication – CCBDP – Crédit photos COUV – 4in DUVAL, R.PAYA
 Tirage : 13 000 ex.
 Dépôt légal à parution

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Baronnies

en drôme provençale



www.baronnies-tourisme.com

Buis les Baronnies : 04 75 28 04 59 / Montbrun les Bains - Séderon : 04 75 28 82 49
Nyons - Mirabel aux Baronnies - Sahune - Vinsobres : 04 75 26 10 35 / Rémuzat : 04 75 27 85 71



le plein d'émotions !

L'Office de Tourisme des Baronnies en Drôme Provençale est répartie sur différents bureaux et points d'informations touristiques qui vous proposent tout au long de l'année :

- Accueil, renseignements et conseils touristiques
- Programmes des festivités
- L'animation de «**Baronnies Infos**», groupe Facebook riche en informations sur les activités du territoire ...
- Informations pratiques notamment sur les transports
- Accès wifi gratuit
- Billetteries de spectacles et de sites touristiques
- Boutique : topo-sportifs et souvenirs
- Des balades-commentées au cœur de nos villages (Buis-Les-Baronnies, Montbrun-les-Bains, Nyons...)
- 8 jeux de piste à travers nos villages pour les 4 - 12 ans
- Le « kit grands-parents » : pour vous donner des idées pour amuser vos petits-enfants au moment des vacances.
- « Les Baladez-Bougez-Curieux » : activités thématiques pour petits et grands (sur inscription, d'avril à octobre)
- Des coffrets séjours thématiques, du « clé en main » à offrir à votre famille ou vos amis pour leur faire découvrir la région.
- Pour les hébergeurs : nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches de qualification des hébergements locatifs : agrément Chambres d'hôtes Référence®, classement des meublés de tourisme, ouvrant droit à l'abattement fiscal sur les revenus locatifs.